AR Prefecture

043-244301131-20230104-20230104_P_001-AU Reçu le 11/01/2023

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20230104_P_001 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'une convention de prestation pour l'entretien des espaces verts et le fonctionnement de la station à filtre plantés de roseaux de Mons à Aurec sur Loire.

Le Président,

20230104_P_001

Décide

De signer une convention de prestation avec :

OBJET

L'entreprise « Travaux Agricoles et Ruraux » Patrice CUERQ L'Hermet 43 110 AUREC SUR LOIRE

Pour l'entretien des espaces verts et du fonctionnement de la station à filtre plantés de roseaux de Mons sur la commune d'Aurec sur Loire pour l'année 2023.

Montant : 2 850 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 4 janvier 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

